



MASTER

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS-TYPE

Secteur Financier (Banque, Assurance, Finance)



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 34127

120 crédits - 4 semestres

Mention :
Gérard JAZOTTES,
Professeur des universités

Parcours-type :
Sébastien NEUVILLE,
Professeur des universités

CANDIDATURES :
M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/



Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Ce parcours de Master bénéficie de l'alliance de la *Faculté de Droit de Toulouse*, de *Toulouse School of Economics* et de *Toulouse School of Management*. Il est parrainé par le cabinet d'avocats anglo-saxon *Herbert Smith Freehills* et est classé parmi les dix meilleures formations en droit des affaires en France depuis plusieurs années (*rankings* de *Eduuniversal*, *Challenge*, *Le Monde*).

Les semestres 1 et 2 offrent aux étudiants une formation diversifiée en droit des affaires, adaptée à leurs besoins professionnels ou scientifiques.

Les semestres 3 et 4 dispensent une formation destinée à former des professionnels ayant de très bonnes bases juridiques, spécialement dans les domaines du droit bancaire et financier et du droit des assurances, tout en étant réceptifs aux questions économiques, mathématiques et comptables.

Depuis sa création, cette formation s'est adaptée chaque année à l'évolution du secteur financier grâce aux solides partenariats professionnels qui ont progressivement été tissés.

Outre les universitaires, de nombreux professionnels sont amenés à intervenir en 2nde année. Leur expérience permet d'associer aux enseignements théoriques une approche pratique, appréciable dans la perspective d'une insertion professionnelle. Ces professionnels proviennent notamment de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'Autorité de Contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), de l'Institut Français des Administrateurs (IFA), de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI), de BNP Paribas, de Société Générale, ainsi que de divers cabinets d'avocats français (Gide) ou anglo-saxons (*Herbert Smith Freehills*, *Ashurst*, *Clifford Chance*).

En 2nde année, deux déplacements à Paris ont lieu pendant quelques jours en janvier et en mars. Ils permettent de suivre des formations assurées par des professionnels (par exemple : AMF, ACPR, Banque de France, BNP Paribas, AMAFI, *Herbert Smith Freehills*, *Ashurst*, Gide...).

Le Grand-Oral a lieu à Paris.

Les étudiants de la promotion 2020-2022 sont en stage à Paris (17 étudiants), à Luxembourg (9) et à Toulouse (4), que ce soit en cabinets d'avocats (12), en banque (5) ou comme consultants (8).

Consultez la vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=YCWtnyYRazE>

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridique ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit des affaires sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34127/>

MÉTIERS VISÉS :

- Avocat
- *Compliance officer*
- Juriste OPC (*Asset Management*)
- Juriste de banque, de finance ou d'assurance

Les diplômés, qui sont organisés en réseau sur *LinkedIn*, peuvent être amenés à travailler dans des cabinets d'avocats, établissements de crédit, entreprises d'assurances ou entreprises d'investissement, ainsi que dans toute entreprise qui développe des compétences spécifiques dans le domaine du secteur financier. Les anciens sont avocats, consultants, auditeurs, juristes de banque ou d'assurance, juristes au sein des régulateurs, *compliance officers*, juristes en fonds d'investissement, juristes en société cotée ou en *private equity*, gestionnaires de patrimoine.

Ils travaillent essentiellement à Paris et au Luxembourg, mais aussi à Londres, aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Suisse, à Monaco, en Andorre, en Italie, au Sénégal, en Thaïlande ou en Chine.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

La **lettre de motivation** doit être adressée au **Professeur Sébastien NEUVILLE**.

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

La formation en 1^{ère} année de master se déroule sur 10 mois et comporte un total de 456h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 189h CM + 42h TD	SEMESTRE 2 – 189h CM + 45h TD
<p>• COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE Matières obligatoires S1 (3 matières) – 99h CM + 27h TD * Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13h30 TD * 1 matière renforcée au choix (33h CM + 13h30 TD) : - Garanties de paiement - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires * 1 matière non renforcée (non choisie en renforcée) au choix (33h CM) : - Garanties de paiement - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires</p> <p>UE Matière optionnelle S1 – 30h CM 1 option au choix parmi 7 : - Comptabilité financière – 30hCM (conseillée) - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM (conseillée) - Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD - Propriété intellectuelle – 30h CM - Groupement à statut spécial – 30h CM - Principes de gouvernance – 30h CM - Droit rural – 30h CM</p> <p>• COMPETENCES DE SPECIALITE :</p> <p>UE Matière de spécialité S1 – 60h CM Droit bancaire et financier – 30h CM Droit des assurances – 30h CM</p> <p>• COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD</p>	<p>• COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE Matières obligatoires S2 (3 matières) – 99h CM + 27h TD * Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13h30 TD * 1 matière renforcée au choix (33h CM + 13h30 TD) : - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) - Fiscalité des sociétés et des groupes * 1 matière non renforcée (non choisie en renforcée) au choix (33h CM) : - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) - Fiscalité des sociétés et des groupes</p> <p>UE Matières optionnelles S2 – 90h CM 3 options au choix parmi 6 : - Procédures civiles d'exécution – 30h CM (conseillée) - Droit pénal des affaires – 30h CM (conseillée) - Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation de services, mise à disposition, représentation...) – 18h CM + 3h TD (conseillée) - Droit européen de la concurrence – 30h CM (conseillée) - Droit international et européen des transports – 30h CM - Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD</p> <p>• COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE : Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD</p>

La formation en 2nde année de master se déroule sur 12 mois et comporte un total de 245h d'enseignement.

Les cours ont lieu de septembre à mars. Ils sont **entrecoupés par deux déplacements à Paris** en janvier et en mars qui permettent de recevoir des formations spécifiques émanant de professionnels.

A partir du 1^{er} avril, les étudiants commencent un stage (qui se conclut par la rédaction d'un rapport) ou rédigent un mémoire.

SEMESTRE 3 – 245h CM	SEMESTRE 4
<p>COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE 1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances - Anglais financier – 15 h</p> <p>COMPETENCES DE SPECIALITE :</p> <p>UE 2 : Maîtriser les risques financiers - Droit bancaire et financier – 30h - Droit des assurances – 15h - Droit des obligations (contrats et responsabilité) – 15h - Questions économiques relatives au secteur financier – 9h - Mathématiques financières – 9h - Asset management (gestion d'actifs) – 9h</p> <p>UE 3 : Sécuriser et optimiser les instruments juridiques - Droit des sociétés – 15h - Droit pénal financier – 15h - Droit fiscal – 15h - Comptabilité et analyse financière – 15h</p> <p>UE 4 : Maîtriser les techniques propres au secteur financier - Séminaires – 83h</p>	<p>COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE 5 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances et développement et intégration de savoirs hautement spécialisés</p> <p>Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel : - 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle : stage obligatoire (3 mois minimum à partir du 1^{er} avril) + rapport de stage OU ▪ Voie recherche : mémoire (avec soutenance)</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master

Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 38 53

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd03@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 82

Master mention Droit des Affaires
parcours Secteur Financier

FORMATION

CONTINUE /ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q

21, allée de Brieenne

31042 Toulouse Cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 86 49

Retrouvez la [fiche de formation complète](http://www.ut-capitole.fr/formations/)
sur le site www.ut-capitole.fr/formations/

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35

Document d'information non contractuel
SUIO-IP – Avril 2023